

FINALITE DE LA FONCTION

L'infirmière, titulaire du diplôme d'infirmier, délivre des soins au regard de son décret de compétence, conduit aux côtés du Cadre de Santé et du Médecin coordonnateur, l'équipe soignante vers une qualité et une sécurité des soins et contribue à la coordination des soins délivrés avec les autres services et partenaires extérieurs.

LES MISSIONS, OBJECTIFS ET ACTIVITES

Production d'informations et documentaire

Sous l'autorité du Cadre de Santé, l'infirmière produit différentes informations et documents inhérents à sa fonction.

Elle assure la traçabilité de ses actes professionnels au sein du dossier résident informatisé en cohérence avec les recommandations de bonne pratique professionnelle et les exigences règlementaires ;

Elle assure la traçabilité de tout événement indésirable survenu dans le cadre de la prise en soins des résidents ;

Elle assure la traçabilité du stock et la gestion des commandes qui en découle au niveau du petit matériel de soins ;

Elle assure la mise à jour des plans de soins individualisés des résidents suite à l'échange pluridisciplinaire. En ce sens l'infirmière pose, en collaboration avec les médecins, des consignes écrites nécessaires à l'équipe soignante ;

Elle assure le recueil de données nécessaire à l'élaboration du projet de vie personnalisé des résidents qu'elle a en référence.

Information/relationnel

Elle participe au bien-être et au confort des résidents. Elle favorise la communication en coordonnant une prise en charge, un accompagnement adapté et personnalisé.

Elle anime l'équipe soignante en réunion de transmission quotidienne pour ajuster la prise en soins des résidents. En ce sens, l'infirmière porte les recommandations de bonnes pratiques professionnelles et guide l'équipe vers le consensus autour de l'accompagnement ;

Elle communique auprès des résidents, de leur entourage afin de faire connaître ses missions, celles du service de soins et instaurer une relation de confiance ;

Dans le respect de son décret de compétence, l'infirmière informe le résident et ses proches sur les soins délivrés en respectant la réglementation et les recommandations relatives au secret professionnel ;

Elle connaît et respecte les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, elle contribue à la « Bienveillance » de chaque résident. Elle prévient la Maltraitance et informe le Cadre de Santé, la Direction de toute suspicion afin d'instruire le dossier en collaboration avec les autorités ;

Elle s'informe et assure la circulation de l'information dont elle est destinataire pour garantir les meilleures conditions de soins et de vie aux résidents ;

Elle participe aux réunions de transmission quotidiennes de l'EHPAD ;

Elle est en lien avec les prestataires, partenaires libéraux, officines afin de garantir la qualité et la sécurité des soins délivrés et leur continuité ;

Elle est en lien étroit avec le Chef Gérant de la Cuisine afin de garantir la qualité de la coordination et de la communication entre le service de soins et le service cuisine afin de répondre de manière adaptée et personnalisée aux besoins et attentes des résidents

LES RELATIONS

Relations internes :

- L'ensemble des agents de l'EHPAD/Foyer-Logement ;
- Le médecin coordonnateur;
- Le Cadre de Santé ;
- Les résidents et leurs proches ;
- Le Chef de la cuisine pour la mise en œuvre de la démarche de nutrition...

Relations externes :

- Aidants familiaux et professionnels ;
- Prestataires incontinence, produits d'entretien, dispositifs médicaux ;
- Professionnels libéraux : médecins traitants, kinésithérapeutes, orthophonistes, infirmiers libéraux.











LIEU DE TRAVAIL ET TEMPS DE TRAVAIL

EHPAD « Floréal » Frontenex
EHPAD « La Nivéole » Ugine
EHPAD « La Bailly » La Bâthie

**Temps complet,
CDD de 3 mois renouvelable**

COMPETENCES CLES :

Qualités professionnelles

-  Esprit d'Equipe ;
-  Leadership ;
-  Sens des initiatives, des responsabilités et de l'organisation ;
-  Capacité d'écoute et de communication ;
-  Respect des valeurs humaines ;
-  Adaptabilité au cadre règlementaire et aux outils ;
-  Capacité à gérer des crises et des conflits ;
-  Maîtrise de soi et distance professionnelle par rapport aux situations ;
-  Conscience professionnelle ;
-  Rigueur.

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Qualification :

Diplôme d'état d'infirmier(e).
AFGSU niveau 2

Expérience requise :

Expérience requise en gériatrie.